

Marc Saint Aroman
20 Chemin de Saint Martin
31620 Castelnau d'Estretfonds
Membre du conseil d'administration
du Réseau Sortir du nucléaire

Castelnau d'Estretfonds
le 28 décembre 2012

à M. Jean-Yves Le Drian

Ministre de la Défense

Monsieur le Ministre,

nous avons appris par la Commission Locale d'Information de centrale de Golfech que vous seriez décisionnaire en ce qui concerne la construction d'une gendarmerie à proximité de la centrale nucléaire de Golfech. Cette décision ferait suite à celle de l'Autorité de Sûreté Nucléaire qui a validé l'autorisation de construction de cet édifice.

Vous devez probablement être informés sur le fait qu'une étude de l'INSERM, parue en janvier 2012, démontre pour la période 2002-2007 en France, un doublement de la fréquence d'apparition des leucémies infantiles dans un périmètre de 5 km autour des centrales nucléaires françaises : l'augmentation va jusqu'à 2,2 fois plus de leucémies que dans les groupes de références chez les enfants de moins de 5 ans.

Cette étude a récemment provoqué l'annulation d'un projet de construction d'école dans ce périmètre défini à risque à Saint Laurent les Eaux.

Suite à cela nous avons déjà interpellé le président de la C.L.I. de Golfech afin qu'il aide financièrement les familles comprenant des enfants ou des femmes enceintes à quitter ce périmètre. Nous avons également reproduit cet appel aux représentants des CLI lors du séminaire « Environnement Santé » le 15 novembre à Paris.

En conséquence, nous pensons qu'il ne vous est pas possible de valider la construction de la gendarmerie aussi près de la centrale nucléaire.

Dans l'attente de vous lire et vous remerciant de votre attention, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.